

PROJET DE RÉSOLUTION N° 26

Désignation des Centres collaborateurs de l'OMSA

CONSIDÉRANT QUE

1. Les Textes fondamentaux de l'OMSA prévoient le mandat, les critères de désignation et le règlement intérieur des Centres collaborateurs de l'OMSA,
2. Le mandat spécifique de chacune des quatre Commissions spécialisées de l'OMSA élues inclut la responsabilité d'examiner les candidatures des Pays Membres pour la désignation de nouveaux Centres collaborateurs de l'OMSA dont les activités correspondent au domaine d'expertise de la Commission,
3. Toutes les candidatures au statut de Centre collaborateur de l'OMSA sont évaluées par la Commission spécialisée de l'OMSA compétente sur la base de critères uniformes qui comprennent: l'aptitude, la capacité et l'engagement de l'établissement à fournir des services; la renommée scientifique et technique de l'établissement aux niveaux national et international; la qualité du leadership scientifique et technique de l'établissement, plus particulièrement la reconnaissance internationale de son expertise; la stabilité attendue de l'établissement en matière de personnel, d'activités et de financement; et la pertinence technique et géographique de l'établissement et de ses activités par rapport aux priorités d'action de l'OMSA,
4. Les informations à propos des établissements candidats qui ont été évalués par une Commission spécialisée sont publiées dans le rapport de la réunion de cette Commission,
5. Toutes les candidatures des Centres collaborateurs doivent être évaluées par la Commission régionale correspondante et entérinées par le Conseil de l'OMSA,
6. Toute proposition de modification majeure concernant un Centre collaborateur de l'OMSA suit la même procédure,
7. Conformément à l'article 4 du règlement intérieur des Centres de référence de l'OMSA : « Les candidatures approuvées par le Conseil sont présentées à l'approbation de l'Assemblée ».

L'ASSEMBLÉE

DÉCIDE

De désigner ci-après les nouveaux Centres collaborateurs de l'OMSA et de les ajouter à la liste des Centres collaborateurs de l'OMSA (disponible sur le site Web de l'OMSA):

Centre collaborateur de l'OMSA sur la Gestion des risques sanitaires liés à la faune sauvage
Wildlife Health Australia (WHA), Cammeragal/Dharawal Country, Mosman, New South Wales,
AUSTRALIE

Centre collaborateur de l'OMSA sur le Contrôle de la qualité des vaccins vétérinaires au Moyen-Orient
The Central Laboratory for Evaluation of Veterinary Biologics (CLEVB), Abbasia, Cairo, EGYPTE

Centre collaborateur de l'OMSA sur les Compétences vétérinaires au premier jour au Moyen-Orient
Faculty of Veterinary Medicine, Cairo University, Oula, Giza District, Giza Governorate, EGYPTE

Centre collaborateur de l'OMSA sur l'Économie de la santé animale dans la région des Amériques
composé des membres du consortium ci-après :

Department of Agricultural Economics, Kansas State University, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Department of Economics, Business and Sociology (ESALQ/USP), University of São Paulo, and
Faculty of Agronomy and Veterinary Medicine, University of Brasília, BRESIL

Department of Business, Economics and Rural Development, Faculty of Veterinary Medicine and
Husbandry, Universidad Nacional Autonoma De México, MEXIQUE

School of Economic Sciences, Paul G. Allen School for Global Health, Washington State
University, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
